



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

politique du sport

Question écrite n° 127961

Texte de la question

M. Hervé Féron attire l'attention de M. le ministre des sports sur l'annonce qui avait été faite par sa prédécesseure, le 30 juin 2011, de débloquer 10 millions d'euros pour la rénovation du Parc des Princes à Paris. Il lui demande si les 10 millions ont été débloqués et ce qu'il pense de cette initiative.

Texte de la réponse

Dans le cadre de l'organisation de l'Euro 2016 de football en France et pour répondre au cahier des charges de l'UEFA, des villes et porteurs de projets ont candidaté pour accueillir des matchs de l'Euro et bénéficier d'une aide de l'Etat pour rénover des stades. Une demande d'aide pour la rénovation du Parc des Princes a été effectuée par le maire de Paris dans un courrier de 29 novembre 2010, alors qu'une première répartition d'un total de 150 M€ avait été faite en décembre 2009. La ministre des sports avait annoncé publiquement le 30 juin 2011 une aide de 10 M€ pour la rénovation du Parc des Princes sur l'enveloppe du Centre National pour le Développement du Sport (CNDS) allouée aux stades de l'Euro 2016. Cette aide avait été annoncée pour une rénovation à minima (110 M€ HT) autour d'un projet sportif de club porté par un actionnaire en vue de l'attribution par la ville de Paris d'un bail emphytéotique administratif (BEA). Depuis juin 2011, la mairie de Paris n'a toujours pas attribué de BEA, l'actionnariat du club a changé et ses moyens financiers ont très fortement augmenté. Le PSG a ainsi dépensé plus de 100 M€ sur le marché des transferts de joueurs depuis l'arrivée de son nouvel actionnaire. Par ailleurs, le projet de rénovation du Parc des Princes devrait être profondément modifié. Il est donc logique que l'engagement initial de l'Etat soit revu, notamment alors que notre pays connaît une importante crise économique. Dans ce contexte, le Ministre des Sports considère que les moyens du CNDS doivent être utilisés en priorité en faveur du sport amateur et des équipements sportifs de proximité. Le Ministre des Sports a donc engagé depuis le mois de mars des discussions avec la Direction générale du PSG afin que l'Etat ne contribue pas financièrement à la rénovation du Parc des Princes.

Données clés

Auteur : [M. Hervé Féron](#)

Circonscription : Meurthe-et-Moselle (2^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 127961

Rubrique : Sports

Ministère interrogé : Sports

Ministère attributaire : Sports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 7 février 2012, page 1032

Réponse publiée le : 15 mai 2012, page 3985